



Victime d'expertise judiciaire psy dysfonctionnelle?

Nous pouvons vous aider ▼

Cerebrum ▼

Intervention dans toute
la France

Qu'est-ce qu'un commentaire d'expertise ?

- Le commentaire d'expertise est un appel à plus de régulation du travail de l'expert psychologue ou psychiatre au niveau méthodologique et argumentatif.
- Il représente un contre-pouvoir à l'expertise psychologique ou psychiatrique et peut être utilisé dans le cadre de votre dossier.

Les étapes d'un commentaire d'expertise

- Lecture et analyse de votre rapport d'expertise.
- Évaluation de la pertinence d'un commentaire d'expertise.
- Entretien avec un des psychologues.
- Restitution du commentaire d'expertise.

Plus d'infos sur cerebrum-france.fr/commentaires-expertises

▶▶▶ Parlez-en à votre avocat

Contacts :

contact@cerebrum-france.fr

07.81.57.76.62

www.cerebrum-france.fr

